

Bureau de la Commission Locale de l'Eau

Olivet le 19 septembre 2013





Ordre du jour

1. Préparation des actions 2014
2. Présentation des actions conduites par l'APSL dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE
3. Avis du bureau sur le programme d'actions pour lutter contre les pollutions diffuses sur le périmètre de l'aire d'alimentation de captages de la Ville d'Orléans
4. Avis du bureau sur le plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI)
5. Validation du contenu du site internet du SAGE
6. Présentation de l'outil cartographique CARMEN
7. Points divers



1. Préparation des actions 2014



Préparation des actions 2014

Action identifiée dans le PAGD :

Disposition 1B-1 Améliorer l'évacuation des eaux pluviales : les fossés et les très petits cours d'eau stratégiques pour l'évacuation des eaux pluviales sont identifiés par le CLE dans un **délai de 2 ans**. Après validation par la CLE, ils font l'objet d'entretiens réguliers permettant de maintenir le bon écoulement des eaux.

Pour cela, la CLE rappelle aux propriétaires les modalités d'entretien.

Périmètre : l'ensemble du Val inondable.

Questions préalables : bien identifier les besoins ; recueillir un maximum de données ;
quelles sont les données déjà disponibles?

Maître d'ouvrage : EPL?

Montant de l'étude : ?



Préparation des actions 2014

Autres projets hors maîtrise d'ouvrages structure porteuse :

- 1B-2 Améliorer la gestion des eaux pluviales (Agglo, Sandillon, Darvoy, Jargeau, Ouvrouer les champs, Sigloy, Férolles) dans un délai de 3 ans.
- 2B-1 Améliorer le rendement des réseaux de distribution d'eau potable – dans un délai de 2 ans
- 2B-2 Promouvoir le recyclage des eaux traitées de station d'épuration – dans un délai de 1 an
- 4A-5 Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités – réduction de 30% dans un délai de 3 ans, de 50% dans un délai de 5 ans.
- 4D-1 Diminuer la pollution liée aux rejets d'eaux pluviales – dans un délai d'un an l'AggLO dépose un dossier de régularisation des rejets d'eau pluviales vers le Loiret et ses affluents / Pour communes hors Agglo, délai de 5 ans.
- 5A-1 Réguler la fréquentation au bord du Loiret – dans un délai de 2 ans



Préparation des actions 2014

Actions de communication

- Edition d'un nouveau tableau de bord
- Réalisation d'une plaquette sur le modèle SAGE Layon Aubance
- Valorisation du travail du stage sur les espèces invasives (communication à l'intention des riverains des cours d'eau ?)
- coût de l'hébergement du site internet

Budget envisagé : 10 000 euros (budget 2013 : 6 000 euros)

Tableau de bord

OBJECTIF TRANSVERSAL D'ACQUISITION DE LA CONNAISSANCE

0.1 – Améliorer la connaissance de la ressource

Indicateur(s) : Réalisation de l'étude



Les résultats de l'étude hydrogéologique ont été présentés lors de la Commission Locale de l'Eau du 11 décembre 2012.

Les conclusions montrent que le facteur majeur qui modifie la hauteur du Loiret est le niveau de la Loire, une baisse de 1m pouvant entraîner une diminution de 50% des apports vers la rivière Loiret.

Les effets de pompage A.E.P. ne sont pas négligeables en période de basses eaux puisque le pompage peut diminuer les débits d'eau souterraine arrivant au Loiret de 10 %

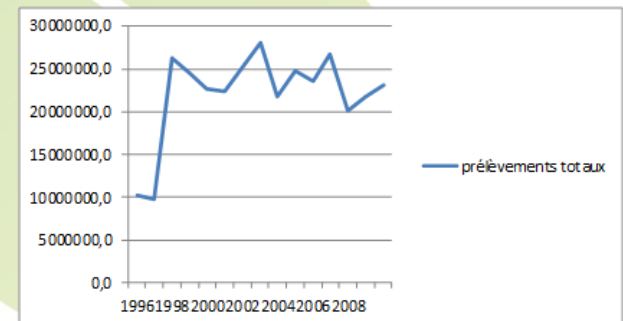
La gestion des biefs semble avoir un impact sur les écoulements. Modifier le niveau d'eau dans le Loiret de 10 cm peut diminuer de 5% les débits de débordement. En régime stationnaire, maintenir le niveau d'eau le plus bas possible permet une meilleure vidange de l'aquifère. Les débits de soutien d'étiage s'en trouvent ainsi augmentés, mais la hauteur d'eau sera minimale.

L'étude n'a pas révélée de déséquilibre avéré entre le volume prélevé (24 M³ de m³ en moyenne ; graphique n°1) par les différents usagers et les débits observés dans le Loiret.

Il faut cependant veiller à ce que les prélèvements n'augmentent pas de façon sensible car le Loiret, déjà affecté en période d'étiage le sera encore plus durement et les conséquences pourraient être importantes pour le Loiret de surface.

La CLE a demandé au chercheur de tester deux nouvelles hypothèses en 2013 : l'impact des prélèvements agricoles et la sensibilité du modèle.

Evolution des prélèvements sur le territoire du SAGE de 1996 à 2009



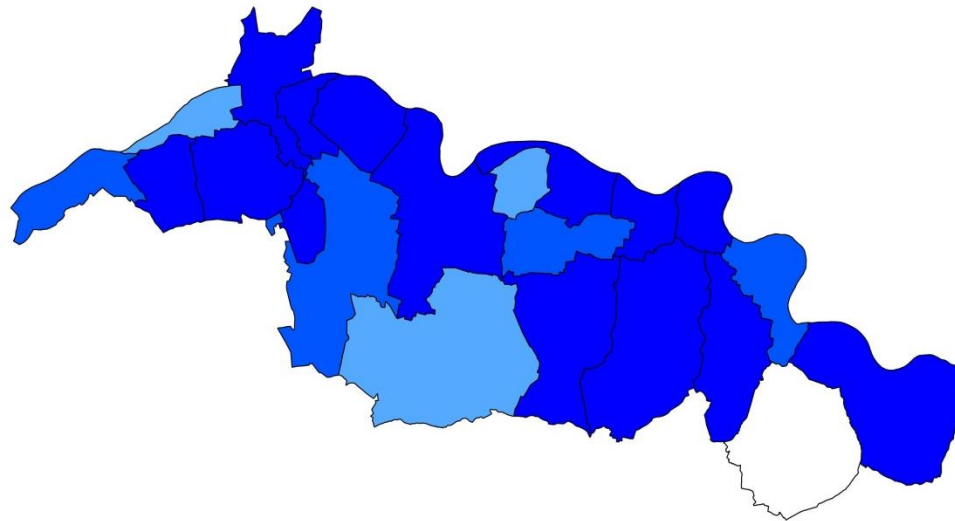
Source(s) des données

Etude réalisée par Stéphane BINET, Chercheur et Maître de Conférences à l'Institut des Sciences de la Terre d'Orléans (ISTO)
Données transmises par Agence de l'Eau Loire-Bretagne



Tableau de bord

Code Station	Cours d'eau	Commune	Phoshore total																	
			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013				
4051125	DHUY à SANDILLON	Sandillon																		
4051140	DHUY - BERGERESSE à SANDILLON	Sandillon																		
4051150	DHUY à ORLEANS	Saint-Cyr-en-Val																		
4051200	LOIRET - Pont leclerc rive gauche	Olivet																		
4051250	LOIRET à SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN	Saint Hilaire Saint Mesmin																		



Etat d'avancement des PCS

- PCS approuvé (13)
- PCS en cours (4)
- PCS non commencé (3)
- non concerné par un PCS (1)



2. Présentation des actions conduites par l'APSL dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE



3. Avis du bureau sur le programme d'actions pour lutter contre les pollutions diffuses sur le périmètre de l'aire d'alimentation de captages de la Ville d'Orléans



4. Avis du bureau sur le plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI)



Avis sur le PLAGEPOMI

PLAGEPOMI = plan de gestion des poissons migrateurs

Document qui émet des orientations et des recommandations en vue de permettre une gestion des milieux et des activités humaines compatibles avec la sauvegarde des espèces de grands migrateurs.

Le Loiret et le Dhuy sont concernés par une unique espèce : l'anguille

SAGE Val Dhuy Loiret peu concerné

Il est proposé de ne pas rendre un avis (favorable ou non favorable) mais d'indiquer quelles sont les actions conduites sur notre territoire qui répondent aux recommandations du PLAGEPOMI



5. Validation du contenu du site internet du SAGE



Site internet



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



Ouverture au grand public si validation du contenu par le Bureau

→ Communication sur les sites des partenaires et article de presse

Le mot du Président

Les documents officiels du SAGE



EVÉNEMENTS

Septembre 2013						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim

Le SAGE Val Dhuy Loiret est entré en phase de mise en œuvre ! Enfin, pourrait-on dire. Après plus de 13 ans passés en phase d'élaboration, les acteurs n'attendent qu'une seule chose : des actions et du concret.

Néanmoins ces longues années n'ont pas été vaines car elles ont permis de rapprocher les acteurs du territoire amont des acteurs du territoire aval, un climat de confiance et de dialogue existe entre les différents membres de la Commission Locale de l'Eau, et permet de mettre en œuvre les dispositions du SAGE adoptées et validées par tous.



Dans une eau qui est l'un des enjeux majeurs de ce siècle, l'objectif de la Commission Locale



6. Présentation de l'outil cartographique CARMEN



CARMEN

CARMEN = cartographie du Ministère de l'Environnement

Service qui permet aux établissements publics de mettre en ligne aisément des données géographiques environnementales afin de proposer une vision publique de ces données.

Afin d'accéder au système, la structure porteuse a besoin d'une délibération concernant l'utilisation de ce service.

Délibération : favorable ou non favorable à l'utilisation de cet outil cartographique sur le site internet du SAGE



7. Points divers



POINTS DIVERS

- Information sur l'avenant aux conventions de la participation des communes au financement de l'animation et la communication du SAGE